



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n° 2023/077/2309

MAIRIE DE CABRIES

Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

Objet : Signature d'un avenant n°2 au marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction du Groupe scolaire Saint-Pierre à Cabriès avec l'entreprise AMELIA TAVELLA ARCHITECTES

Le Maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2018/051 du 27 septembre 2018 décidant d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la création du Groupe scolaire Saint-Pierre et de son déroulement sous la forme d'un concours restreint ;

Vu la délibération n° 2019/072 d 2 décembre 2019 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la création du Groupe scolaire Saint-Pierre au groupement AMELIA TAVELLA ARCHITECTES pour un montant de 1 035 930 € HT ;

Vu le dossier de consultation des entreprises (DCE) remis par la maîtrise d'œuvre en date du 20 décembre 2020, lequel fait apparaître une estimation définitive du cout des travaux à hauteur de 8 124 657,90 € HT ;

Vu la décision n°2021/010/2006 d'avenant n° 1 d'augmentation de 86 280 € HT relatif à la reprise du mur de soutènement de la rue Saint-Pierre et du choix d'une qualité de pierres de parement supérieure ainsi que du repositionnement du bâtiment par rapport à l'axe de la route ;

Considérant l'allongement des missions de suivi de chantier et mission OPC lié à l'allongement de la durée des travaux ;

Considérant que cette modification d'avenant n° 2 ne bouleverse pas l'économie générale du marché puisqu'elle représente une hausse de 7,55 % du montant initial ;

DECIDE

en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : De signer l'avenant n°2 au marché pour l'allongement des missions de suivi de chantier et mission OPC lié à l'allongement de la durée des travaux, avec la société AMELIA TAVELLA ARCHITECTES – 11 Bd du roi René – 13100 AIX EN PROVENCE, représentée par Madame VERGEOT TAVELLA Amélia, agissant en qualité de Gérante, pour un montant de 84 751 € HT portant à 1 293 241 € HT le montant total du marché n° 20005,

ARTICLE 2 : Cet avenant prend effet à compter de la date de signature de l'avenant,

ARTICLE 3 : Les dépenses afférentes seront prélevées au budget du présent exercice et des exercices ultérieurs aux crédits prévus à cet effet,

ARTICLE 4 : La présente décision sera affichée/notifiée à l'entreprise AMELIA TAVELLA ARCHITECTES et publiée au recueil des actes administratifs ; ~~ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'à Monsieur le comptable public, responsable de la Trésorerie de Berre l'Etang,~~

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20231005-DEC_2023_077-DE
104/2023

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et le Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et des Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution,

ARTICLE 6 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le **05 OCT. 2023**
Le Maire

Amapola VENTRON





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mme Le Maire
Commune de Cabriès
Hôtel de ville
13480 Cabriès

B - Identification du titulaire du marché public

AMELIA TAVELLA ARCHITECTES
11 boulevard du roi René
13 100 AIX EN PROVENCE
contact@ameliatavella.com
SIRET : 49491667900033

C - Objet du marché public

Mission de maîtrise d'oeuvre pour le projet de construction du groupe scolaire du piton de Cabriès situé rue Saint Pierre à Cabriès

- Référence du marché public : MP 20005
- Date de la notification du marché public : 10/01/2020
- Durée d'exécution du marché public : 56 mois (44 mois pour les études et travaux + 12 mois de GPA).
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 1 122 210,00 €
 - Montant TTC : 1 346 652,00 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Allongement des missions de suivi de chantier et mission OPC lié à l'allongement de la durée des travaux (9 mois).

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

	Total des avenant précédents	Avenant 5 (plus value)	Total
Taux de la TVA	20%	20%	20%
Montant HT	86 280,00 €	84 751,00 €	171 031,00 €
Montant TTC	103 536,00 €	101 701,20 €	205 237,20 €
% d'écart introduit par l'avenant	7,69%	7,55 %	15,24 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 293 241,00 €
- Montant TTC : 1 551 889,20 €

■ Incidence de délai de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur la durée du marché public :

Non Oui

Augmentation de la durée du marché de 9 mois.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Verfest Tavelle Amelia, Jérémie	Aix le 10/09/2023	 AMELIA TAVELLA ARCHITECTES 11 BOULEVARD DU ROI RENÉ 13100 - AIX - EN - PROVENCE T +33 (0) 4 26 78 23 71 F +33 (0) 4 26 78 23 75 CONTACT@AMELIATAVELLA.COM CODE APE 71112/TVA INTRA FR524494916675 N SIRET 494 916 679 00033 RCS AIX

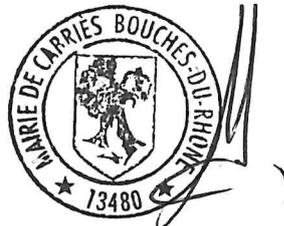
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

A : ...*Cabriès*..., le

Signature **05 OCT 2023**



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)